



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1er août 2020 Infrastructure artistique pour les nouveaux artistes et artistes émergents

Le 22 septembre, 2010 (Fredericton, N.-B.) – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) a annoncé aujourd'hui les résultats de son concours du 1er août 2020. Un total de **25 000 \$** en subventions a été attribué dans le programme d'Infrastructure artistique. Un jury multidisciplinaire composé d'artistes professionnels du N.-B. a évalué les demandes.

Lauréats :

Charline Collette	Campbellton	Métiers d'art	1 900 \$
Izabella Fagan	Quispamsis	Arts visuels	1 300 \$
Sarah Harrigan	Saint John	Musique	2 300 \$
Mark Kleyn	Fredericton	Musique	1 100 \$
Arianna Martinez	Fredericton	Arts médiatiques	2 300 \$
Heather McCaig	Markhamville	Métiers d'art	2 300 \$
Dawn Merritt	Tay Creek	Métiers d'art	2 300 \$
Annie France Noël	Moncton	Arts visuels	2 300 \$
Sabarah Pilon	Fredericton	Musique	2 300 \$
Tracey Richard	Moncton	Arts médiatiques	2 300 \$
Joanna Richardson	Fredericton	Métiers d'art	2 300 \$
Anne Stillwell	Keswick Ridge	Arts visuels	2 300 \$

<u>Demandes déposées</u> 25	<u>Bourses octroyées</u> 12	<u>Taux de succès</u> 48,0 %
--------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

8 boursiers sur 12 (66,7 %) n'avaient jamais reçu de subvention d'artsnb auparavant.

Le programme Infrastructure artistique pour les nouveaux artistes et les artistes émergents est conçu pour fournir une subvention unique pour les artistes émergents du Nouveau-Brunswick ou ceux nouvellement arrivés afin d'acquérir les outils, les équipements ou d'exécuter des améliorations immobilières qui permettront de renforcer leur capacité à long terme pour créer des œuvres.

Contact Média :

Audrée Hamelin-St-Amour, Agente des communications, comm@artsnb.ca, 506.259.9776
Sarah Beth Parker, Agent de programmes, prog@artsnb.ca, 506.440.0037

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.